

**Désignation des représentants de la 3O auprès du GAL Ouest Grand Sud de Mayotte**

Séance du 03/10/2020

Délibération n° 100

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 24

Absents : 16

Votants : 29

- dont « pour » : 29

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 03 octobre 2020 à 08h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la MJC de Mangajou.

Présents :

ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, ALLAQUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROVILI Mouhamadi Moindjié, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadan,.

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ATTIBOU Zaïnati, BOINAIDI Habachia, BOURA Zaounaki Fatima, CHANFI Bibi, MADI Fatima, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati.

Procurations :

- SAID-SOUFFOU Soula à IBRAHIMA Saïd Maanrifa
- MADI OUSSENI Mohamadi à ISSOUFI Ramadan
- ABDOU Fatima à CHANRANI Daoudou
- ABDALLAH Oidhuati à MOHAMED MROUDJAE Issoufa
- AMBDI Youssouf à SAID Mariame

Absents : AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, AMBDI Youssouf, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, BACAR SOILIH Inchat, HALIDI Hadidja, MADI OUSSENI Mohamadi, RAMA Ahmed, SAID-SOUFFOU Soula, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROVILI MOILIM Amina, MOHAMED Zaïnaba.

Secrétaire de séance : Mme SAID Mariame.

Le conseil communautaire,

La 3CO a adhéré à l'association GAL Ouest Grand Sud dans le cadre de LEADER (Liaison Entre les Actions du Développement de l'Economie Rurale), un dispositif de développement local financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) qui permet de financer des projets portés par des acteurs locaux.

Elle met à disposition deux élus (un titulaire et un suppléant) qui participent au comité de programmation du GAL et ont un rôle dans l'association du GAL Ouest Grand Sud.

Suite aux élections municipales du 28 juin 2020, **le conseil communautaire est sollicité pour désigner ses 2 représentants et renouveler son adhésion durant la mandature 2020-2026.**

Le conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE

De désigner ses 2 représentants auprès du GAL OUEST GRAND SUD les conseillers communautaires dont les noms suivent :

- **M. ABDOU Mohamed, titulaire**
- **Mme ABDOU Fatima, suppléante.**

Et de renouveler son adhésion auprès de cette structure durant la mandature 2020- 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.



Pour extrait conforme,

Le Président,

M. Saïd Maarifa IBRAHIMA